

COMMUNE D'ÉOLE EN BEAUCE
CONSEIL MUNICIPAL du 10 juillet 2020

L'an 2020, le dix juillet à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune d'Éole-en-Beauce s'est réuni en Mairie déléguée de Viabon ; lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Julien BIRRE, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par courriel aux conseillers municipaux le 02 juillet 2020.

Etaient PRÉSENTS : BIRRE Julien, VINCHON Gwenaëlle, VASSORT François, MARTIN Bernadette, FAUCHEUX Vincent, ARRONDEAU Catherine, HENRION Marc, BOUCHET Corinne, CHANCOLLON Stéphane, FERNANDES Cindy, GRILLON Géraldine, MARTIN Valérie, TICOT Florence, VOYET Vanessa, ISAMBERT François.

Absents excusés : LIROCHON Benjamin, WISSOCQ Bruno, LHOSTE Benoit, GUESNET Ludovic.

Absents non excusés : NÉANT

Secrétaire de séance : VINCHON Gwenaëlle

ORDRE DU JOUR :

- **Approbation du compte-rendu de la séance du 17 juin 2020**
- **Désignation des représentants à l'élection sénatoriale**
- **Modification de la balance du Budget Principal 2019**
- **Décisions modificatives du budget primitif 2020**
- **Questions diverses**

Compte rendu de la séance du 17 juin 2020.

Le compte rendu du 17 juin 2020 a été approuvé à l'unanimité et signé par les conseillers présents.

Désignation des représentants à l'élection sénatoriale

M. le Maire rappelle l'objet de la séance qui est la désignation des délégués du conseil municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs qui aura lieu le 27 septembre prochain. Après un appel de candidatures, il est procédé au vote. Une liste est proposée :

Titulaires : BIRRE Julien, VINCHON Gwenaëlle, VASSORT François, MARTIN Bernadette, FAUCHEUX Vincent.

Suppléants : HENRION Marc, BOUCHET Corinne, CHANCOLLON Stéphane.

Chaque conseiller municipal, a remis son bulletin de vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 19
- bulletins blancs ou nuls : 00
- suffrages exprimés : 19

La liste a été votée à l'unanimité.

Modification de la balance du Budget Principal 2019

	Investissement	Fonctionnement
Dépenses 2019	160 880,30	688 294,40
Recettes 2019	218 739,53	840 475,03
RESULTAT DE L'EXERCICE 2019	57 859,23	152 180,63
RESULTAT ANTERIEUR REPORTER	- 50 308,85	340 719,78
RESULTAT DE CLOTURE 2019	7 550,38	492 900,41
BALANCE DES RESTES A REALISER		/
RESULTAT CUMULE DES L'EXERCICE 2019	7 550,38	492 900,41
Report de recettes 2018 sur 2019	- 138 017,00	
Déficit Investissement cumulé 2019	- 130 466,62	
Compensation déficit investissement 2019 par excédent fonctionnement – 1068-		- 130 466,62
Excédent fonctionnement à reporter		362 433,79

Il en résulte une affectation comme suit ;
Le compte D 001 dépense d'investissement pour 130 466,62 €
Le compte D 1068 dépenses investissement pour 130 466,62 €
Le compte R 002 recettes de fonctionnement pour 362 433,79 €

Sous la présidence de M. Marc HENRION, les conseillers ont voté : **pour à l'unanimité**

Décisions modificatives du budget primitif 2020

Monsieur le Maire propose de procéder à des réajustements de crédit tant en dépenses qu'en recettes.

Il explique ces réajustements et propose au conseil municipal la décision modificative DM 1 au budget principal.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité la décision modificative DM1 au budget principal.

QUESTIONS DIVERSES

• **GERMIGNONVILLE**

- ✓ Portail salle des fêtes : Problème avec la serrure.
- ✓ Porte d'entrée de la salle des fêtes : Lors de son ouverture une petite pièce s'est cassée. Prendre contact avec l'entreprise qui l'a posée pour la garantie.
- ✓ Voisinage : Une famille rencontre des difficultés pour être véhiculé.
- ✓ Bâtiment (grange) qui s'effondre sur la chaussée : Voir pour arrêté de péril.
- ✓ Panneau d'affichage rue de la mairie : Panneau rouillé voir avec employé communal pour le repeindre.
- ✓ Excès de vitesse dans la traversée du bourg : Contacter Mr BRESSAND du conseil département pour trouver une solution (panneau stop, création d'un passage piéton ou panneau limitation de vitesse).

• **BAIGNOLET**

- ✓ Panneau à l'entrée de Baignolet côté rue de la mairie : A redresser, voir avec le conseil départemental.
- ✓ Voisinage : Problème de stationnement sous les fenêtres des riverains rue de l'église.
- ✓ Eau stagnante lors de forte pluie rue de la mairie : Faire vérifier si le regard n'est pas bouché.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h00.

Le maire,
Julien BIRRE



La secrétaire de séance
VINCHON Gwenaëlle